

**Contact presse**- ARS : 06.39.25.23.30 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)- Préfecture : 06 39 69 00 31 - [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

## Coronavirus COVID-19 à Mayotte : 354 cas confirmés au total

### Situation sanitaire

<b>Nombre de cas confirmés de Covid-19 à Mayotte</b>	<b>354</b>
<b>Hospitalisation au CHM</b>	<b>21</b>
dont le nombre de patients dans le service de réanimation	4
<b>Patients officiellement guéris</b> <i>(absence de fièvre et d'essoufflement depuis au moins 48h, à partir du 8ème jour de début des symptômes)</i>	<b>144</b>
<b>Décès</b>	<b>4</b>

Chiffres en évolution

Depuis l'introduction du virus à Mayotte, plus de **2200 tests** ont été réalisés par le laboratoire du CHM.

### Répartition des personnes malades et des cas guéris à Mayotte

Chaque commune présente au moins 5 cas de COVID-19. La dispersion du virus s'explique par la taille des bassins de population et l'existence de regroupements de cas (clusters) dans des milieux professionnels, familiaux ou encore lors d'activités sociales. Les communes de Petite-Terre, fortement touchées en début d'épidémie, comptent à présent peu de cas malades et ce grâce à des mesures strictes de quatorzaine des cas et de leurs contacts.

Lorsqu'un cas est confirmé positif au COVID-19, les équipes de suivi de Santé Publique et de l'ARS débutent une véritable enquête pour retrouver les personnes qui auraient été en contact avec la personne malade. Ces enquêtes permettent à la fois d'identifier les cas qui nécessitent des mesures de surveillance et de protection pour leur propre santé mais aussi de réduire le risque de voir le virus se répandre dans la population. Le COVID-19 est très contagieux, **même en l'absence de signes**. Il est donc du rôle de chacun d'être le plus coopérant possible au téléphone avec les équipes de suivi pour limiter au maximum la propagation du virus.

Répartition géographique du nombre de cas cumulé de COVID-19 par commune de résidence à Mayotte  
Source : Santé publique France

